

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au 1^{er} juin, retour au calendrier habituel de collecte des déchets

Dans le contexte de crise sanitaire et des mesures de confinement, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique s'est efforcée de trouver des solutions conciliant service public, préservation de la salubrité publique et limitation du risque d'exposition des personnels et de la population. De fortes contraintes, liées notamment à la fermeture des exutoires de nombreux flux, ont perturbé l'organisation générale de la gestion des déchets, en entraînant des modifications temporaires. Les dispositions mises en œuvre ont permis de garantir la continuité du service habituel de collecte en porte à porte des ordures ménagères et un service minimum de collecte du tri sélectif.

À la faveur de la reprise progressive d'activité, **les services de collecte en porte à porte des déchets (ordures ménagères, emballages recyclables et déchets verts) reprendront leur cours normal à partir du lundi 1^{er} juin, selon le calendrier prévisionnel adressé en début d'année aux habitants des 33 communes de la CARA.** Pour mémoire, les calendriers sont consultables sur le site www.agglo-royan.fr.

Pour ce qui concerne les déchets verts, l'organisation de la collecte en porte-à-porte va faire l'objet d'une étude approfondie afin d'en faire évoluer raisonnablement, et surtout équitablement, les modalités. Dans un premier temps, une collecte supplémentaire de déchets verts sera organisée du lundi 25 au vendredi 29 mai dans les communes suivantes, pour résorber progressivement les volumes parfois importants de végétaux stockés par les habitants :

- Lundi 25 mai : Les Mathes-La Palmyre, La Tremblade, Saint-Palais-sur-Mer
- Mardi 26 mai : Meschers-sur-Gironde, Médis
- Mercredi 27 mai : Royan, Vaux-sur-Mer, Saint-Georges-de-Didonne
- Jeudi 28 mai : Saujon
- Vendredi 29 mai : Saint-Sulpice-de-Royan, Mortagne-sur-Gironde, Semussac.

Pour adapter au mieux les capacités de collecte liés à la reprise de ce service, **dix sacs au maximum seront ramassés devant chaque habitation. Cette consigne restera effective lors de toutes les collectes programmées jusqu'à nouvel ordre.**

Les usagers sont invités à s'organiser pour présenter progressivement les stocks qu'ils ont pu constituer, ou à déposer les surplus dans les sept déchèteries communautaires, ouvertes à partir du 25 mai de 9 heures à 12h30 et de 14 heures à 17h15.

Ils seront également remerciés pour tous les efforts déployés après la collecte afin de nettoyer les résidus qui auraient pu se déposer devant leur domicile.

Contact pôle écologie urbaine- collecte déchets de la CARA : 05 46 39 64 64.